



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

***Implantation d'un service sages-femmes à La Pocatière
La population appuie avec plus de 1000 noms***

La Pocatière, 30 octobre 2006 - Le groupe « Objectif Sages-femmes » dépose une pétition de 1100 noms appuyant leurs démarches pour l'implantation d'un service sages-femmes à La Pocatière.

Les signatures ont été récoltées entre Montmagny et Rivière-du-Loup, démontrant ainsi l'intérêt des gens de cette région pour un service dont ils pourraient bénéficier. Une maison de naissance à La Pocatière rapatrierait donc ici les naissances de toutes les familles de cette grande région qui choisissent l'approche sage-femme. Selon un sondage SOM paru en juillet 2005, 12 % des familles québécoises choisiraient cette approche si elle était offerte. Ce qui fait un total de 74 naissances par année pour la région allant de Montmagny à Rivière-du-Loup.

Nombreuses sont les familles québécoises qui ont maintenant le **choix** de leur intervenant pour la grossesse et l'accouchement (il y a 7 maison de naissance au Québec). Ce choix comprend évidemment celui d'être suivi par un médecin pour un accouchement en milieu hospitalier mais également, d'avoir comme intervenant une sage-femme pour une naissance à domicile, en maison de naissance ou en centre hospitalier. **Les familles d'ici n'ont pas ce choix.** Le groupe « Objectif Sages-femmes » demande donc au CSSS de Kamouraska d'engager une équipe de 3 sages-femmes et d'ouvrir une maison de naissance à La Pocatière. Cette demande concorde d'ailleurs avec la **nouvelle politique de périnatalité** que le MSSS déposera prochainement. Celle-ci prévoit entre autres **l'ouverture de 13 nouvelles maison de naissance d'ici 10 ans.**

Depuis 1999, la Loi sur la pratique sage-femme et l'Ordre des sages-femmes du Québec encadrent le travail de ces professionnelles. Les sages-femmes détiennent un baccalauréat en pratique sage-femme et leurs services sont couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Jusqu'à ce jour, le groupe « Objectif Sages-femmes » a rencontré l'Agence de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux du Bas St-Laurent, le directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska (CSSS), les députés Paul Crête et Claude Béchar, de même que le maire de Ville La Pocatière. Nous continuons de travailler avec eux afin que la demande des familles de la région soient entendues.

Pour de plus amples informations sur les services sages-femmes ou pour manifester personnellement leur appui, contactez avec Barbara Tremblay au (418) 354-7788.

- 30 -

Source : Le groupe Objectif Sages-femmes